

Il est **strictement** défendu de jeter des débris, quelqu'ils soient, petits ou gros objets, sur des terrains privés ou des terrains de la municipalité.

Le CVMR est là pour ça. Il est difficile de comprendre qu'en 2016, encore des gens déposent leur vieilles "affaires" ici et là. C'est un non-sens.

Nous payons des taxes pour le CVMR, il faut s'en servir.

Vous êtes témoins de gestes semblables, merci de nous en informer.

RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT !!!

Elise Gagnon



id : #233247 difficulté : 1/5

9	1	4	8	5	7	2	6	3
8	7	6	4	3	2	1	5	9
3	5	2	9	1	6	8	7	4
7	8	1	6	2	3	9	4	5
6	4	5	7	9	8	3	2	1
2	9	3	1	4	5	7	8	6
1	2	9	5	8	4	6	3	7
5	6	8	3	7	1	4	9	2
4	3	7	2	6	9	5	1	8

id : #407384 difficulté : 1/5

5	7	1	3	6	4	9	8	2
8	6	9	7	5	2	4	3	1
3	4	2	9	1	8	7	6	5
2	3	8	1	9	5	6	7	4
6	5	7	8	4	3	1	2	9
1	9	4	2	7	6	8	5	3
4	8	6	5	3	1	2	9	7
9	2	5	4	8	7	3	1	6
7	1	3	6	2	9	5	4	8

id : #842971 difficulté : 3/5

7	9	6	3	8	5	2	1	4
1	5	4	2	9	7	8	3	6
8	3	2	6	1	4	9	5	7
5	4	3	8	2	6	1	7	9
6	7	1	4	5	9	3	2	8
2	8	9	7	3	1	4	6	5
4	6	8	1	7	3	5	9	2
3	2	5	9	6	8	7	4	1
9	1	7	5	4	2	6	8	3

id : #794682 difficulté : 3/5

4	8	5	2	3	6	1	7	9
1	2	7	9	8	5	6	4	3
9	6	3	4	1	7	8	5	2
7	3	1	5	6	4	2	9	8
8	9	6	7	2	1	5	3	4
2	5	4	3	9	8	7	1	6
6	4	2	1	7	9	3	8	5
3	7	9	8	5	2	4	6	1
5	1	8	6	4	3	9	2	7

SEPTEMBRE 2016

Municipalité d'Authier-Nord

452, rue Principale

Authier-Nord (Québec) J0Z 1E0

Téléphone : 819-782-3914

Télécopieur : 819-782-3916

authier-nord@mrcao.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	3
Mot de la directrice générale	4
Mot d'urbanisme	5
Avis public	6
Ça se passe chez-nous	7
Avis de décès, porte de la miséricorde et changement de journée	9
Lancement de l'année pastorale et sacrements, horaire des messes	10
Horaire des messes	11
Dessin et party d'halloween	12
Ressourcerie « Le filon d'or »	14
Chronique verte	15
Recette d'automne	16
Règlement concernant les bacs bleus et verts	18
Horaire de la gestion des déchets	20
Recycler c'est bien	21
Ligne info-social	22
Anniversaire	23
Centre de prévention du suicide	24
Horaire des collectes et calendrier des séances du conseil	25
Sudoku et mot caché	26
Croix rouge	28
Maltraitance envers les aînés	29
Salle municipale et idées d'activités et cours de danse	30
Chronique verte, le gaspillage alimentaire	31
Déchets et solution du sudoku	32

CHRONIQUE VERTE



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le **gaspillage alimentaire** se définit comme étant toute nourriture destinée à la consommation humaine qui est **perdue** ou **jetée** tout au long de la chaîne alimentaire, que ce soit au champ, dans le transport, lors de leur transformation, à l'épicerie, dans les restaurants ou hôtels ou encore à la maison.

Pourquoi éviter le gaspillage alimentaire ? Parce que...

1/3 de la production alimentaire mondiale finit à la **poubelle**

La nourriture gaspillée annuellement par un ménage canadien s'élève à un coût de **3 100 \$**

Près de **50 %** de nos déchets sont des **matières organiques**

47 % du gaspillage alimentaire a lieu à la **maison**

Si le gaspillage alimentaire était un **pays**, il serait le **3^e plus grand émetteur de GES**

13 millions de tonnes de déchets sont produits chaque année au Québec

COMMENT L'ÉVITER ?

PLANIFIEZ : Faites l'inventaire du frigo et de l'armoire et planifiez vos repas à l'avance.

ORGANISEZ VOTRE FRIGO : Avancez les produits plus anciens et laissez à portée de main les produits périssables.

CUISINEZ LES RESTES, OU CONGEEZ-LES : Vos fruits trop mûrs feront de bonnes compotes et les pâtes de la veille, agrémentées d'une béchamel, feront un bon gratin. Congelez vos restants en portions individuelles.

PRENEZ CONSCIENCE DU COÛT DU GASPILLAGE : Notez le prix des aliments jetés à la poubelle et faites le décompte à la fin du mois. Vous risquez d'être surpris!

Le gaspillage dans nos cuisines est généralement de 3 à 5 fois supérieur à ce que nous estimons.

Sources : RECYC-QUÉBEC
Semaine québécoise de réduction des déchets (www.sqrd.org)

Des questions ? Écrivez-nous : bottinvert@mrcao.qc.ca

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
Téléphone : (819) 333-2807

MRC d'Abitibi-Ouest
6, 8^e avenue Est, La Sarre J9Z 1N6
Téléphone : (819)339-5671
Courriel mrcao@mrcao.qc.ca

SALLE MUNICIPALE

La salle est disponible en tout temps pour vos festivités. Location à 125\$. Réservez tôt pour le temps des Fêtes. Appelez au bureau municipal pour réservation et il est obligatoire d'avoir un permis de boisson, quelques soit la festivité. Des formulaires sont disponibles au bureau et des renseignements supplémentaires vous seront donnés.

IDÉES D' ACTIVITÉS

Vous avez des idées d'activités intéressantes à proposer qui seraient plaisantes, agréables à faire pour l'automne et l'hiver qui s'en viennent à grands pas ! N'hésitez pas à nous les transmettre. On attend vos suggestions!

COURS DE DANSE EN LIGNE

Si vous êtes intéressés par des cours de danse en ligne. Louise Dupuis de Macamic recommence ses cours, le jeudi soir à 19h00, à la salle du Club de l'âge d'or. Si vous êtes débutante et que vous êtes un bon petit groupe, il y aurait possibilité d'un cours le lundi soir, ce serait un entre-deux, la danse en ligne et le zomba. Des danses de 32 pas, pas trop compliquées, sur de la musique entraînante. Vous pouvez vous présenter directement au local pour le jeudi, et pour le lundi, donner votre nom en l'appelant au 819-782-2868

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici, encore une fois de plus, arrivés à la saison d'automne. Et comme le petit journal ne sort que quatre fois par année, soit à chaque nouvelle saison, inutile de vous dire que j'ai eu à quelques reprises la demande de vous dire quelques mots. « Bien sûr », ais-je répondu il y a deux semaines...

Mais comme à chaque année, lorsque le mois de septembre arrive, on dirait que tout le monde se fait bousculer par le temps et tout doit être fait ou réalisé pour hier. Et c'est là, lorsque je prends le temps de m'arrêter, que je me rends compte combien la vie passe vite et surtout, lorsqu'il fait beau comme cet été. Je me dis que nous devons nous mettre en mode « automne » dès maintenant pour pouvoir réussir à compléter toutes nos tâches automnales. Ramoner la cheminée, laver les fenêtres, ranger les objets saisonniers. Faire la récolte de nos légumes de jardin ou de serre ou de champs de patates. Et plus encore, faire les marinades, le ketchup etc. Les producteurs agricoles qui eux ont encore, des centaines d'âcres à récolter. Oui, tout va si vite de nos jours, mais pourquoi ?

Il me semble que les journées ont toujours 24 heures et les semaines encore 7 jours. En avons-nous trop à accomplir ? Ou bien, nous ne sommes pas assez productifs. Qu'est-ce qui se passe ? Il y a un proverbe qui nous met en garde face à cette probabilité du manque de temps dans notre vie. Il dit ceci : « Qui trop embrasse mal étreint ». Peut-être est-ce par choix ou par insouciance mais je crois sincèrement que c'est parce que nous sommes, pour la plupart des gens de défis, et surtout et avant tout, parce que nous aimons tous la vie. Et c'est pour cela que nous la voulons bien remplie du matin au soir.

Je vous souhaite un bel automne.



MOT DE LA DIRECTRICE

Bonjour à vous,

Pas déjà fini l'été !!! Trop vite, que l'été a passé trop vite. Du soleil, du soleil et encore du soleil ! Ce que nous avons été choyés. Quand en plus, cet été fut joyeusement agrémenté de rencontres familiales et/ou amicales. Quoi demander de plus !

Comme toute bonne chose a une fin, voilà que l'automne cogne à nos portes...Les feuilles qui commencent à changer de couleur, les nuits rafraîchissent, les émissions télévisuelles qui reprennent (au plaisir de bien des gens), la cuisine au fourneau revient au menu et la rentrée scolaire qui débute. Nous y revoilà pour une autre année. Bonne chance à nos étudiants. Espérons que notre automne soit doux et beau comme celui de l'année dernière, jusqu'à Noël même !

Les chasseurs s'activent et se préparent pour la chasse. Nettoyage des armes à feu, quelques petits coups de pratique, juste pour voir s'ils ont encore le compas dans l'œil afin d'abattre leur gibier tant convoité. Bonne chance à vous les chasseurs !

Au programme d'ici la fin de l'année, les prévisions budgétaires et le mot du maire qui sort toujours en novembre et dont vous avez copie par la poste. Toujours intéressant de savoir ce qui a été fait jusqu'à maintenant et quels sont les projets à venir des membres du conseil. La préparation du budget est toujours une étape importante pour le conseil. Leur devise est de pouvoir offrir des services sans que ça coûte cher aux contribuables. Un travail de dure haleine surtout avec les coupures du gouvernement qui affectent les municipalités. Vous retrouverez finalement un peu plus loin dans ce journal, la liste des règlements qui ont été modifiés jusqu'à maintenant.

Ne pas oublier que vous pouvez assister aux séances du conseil municipal qui se tiennent tous les premiers mardis du mois à la salle du conseil de l'hôtel de ville (au sous-sol du bureau municipal), à 19h30. Vous avez des questions, des demandes spéciales, des plaintes, c'est à eux qu'il faut vous adresser en étant présent à la séance. Vous êtes les bienvenus !

Je me permets de NOUS souhaiter un automne chaud et coloré !



COMMENT RECONNAÎTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS

Le comité des usagers des Aurores-Boréales en collaboration avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSAT), vous invite à une journée d'information portant sur le thème « comment reconnaître la maltraitance envers les aînés ».

Venez casser la croûte dans une belle ambiance où les conférenciers sauront vous informer sur :



- La maltraitance envers les aînés, comment la reconnaître
- Les droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux

DATE : Samedi, 24 septembre 2016

HEURE : 10H00

ENDROIT : Centre St-André de La Sarre

Nous vous accueillerons dès 9 h 30 et le début des conférences est prévu pour 10 h en vue de terminer cette journée vers 15h30. L'activité est gratuite et un dîner vous sera offert, accompagné d'une partie musicale.

Conférenciers invités :

- Monsieur Éric Matte, chef des services spécialisés, CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Mme Julie Lahaie, commissaire aux plaintes et à la qualité des services CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Représentant de la Sûreté du Québec

Nous vous attendons en grand nombre.

Prière d'assurer votre place en contactant Mme Carole Bédard au numéro 819-333-2974

Date limite d'inscription : 17 septembre 2016

DEVENEZ BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE!



Joignez-vous à l'équipe d'intervention de la MRC d'Abitibi-Ouest!

La Croix-Rouge aide les victimes de catastrophes, d'incendies et d'inondations. Ses bénévoles sont présents en tout temps pour apporter réconfort et chaleur humaine aux sinistrés.

En tant que bénévole Croix-Rouge, vous:
ferez partie d'une équipe spécialisée, dynamique et motivée;
recevrez une formation reconnue en secourisme et en intervention d'urgence.



www.partenairescroixrouge.ca
1 844 540-5410

CHRONIQUE D'URBANISME

La belle saison tire à sa fin, il faut déjà penser à la préparation pour l'hiver. Souvenez-vous que votre **ponceau d'entrée** est votre responsabilité, il doit être en bon état en tout temps pour permettre le libre écoulement des eaux lors des crues, des glaces et des débris afin d'éviter des dommages à la chaussée pouvant entraîner des accidents. Installez un fil chauffant si nécessaire.

On pense aussi aux **abris temporaires**, ils doivent être munis d'ancrages au sol installés de manière à ce qu'ils résistent à la poussée des vents.

Un abri doit être propre et bien entretenu et ne présenter aucune pièce délabrée ou démantelée, qu'il s'agisse de la toile ou de la charpente. Advenant le cas, il doit être réparé ou remplacé.

Les abris d'auto temporaires et les tambours sont autorisés sur le territoire de la Municipalité d'Authier-Nord du 15 octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante. Après cette date, la structure peut demeurer montée mais doit être rangée en marge arrière. S'il n'y a pas de place en marge arrière pour ranger la structure, celle-ci doit être complètement démontée. Les tambours doivent également être démontés. Et ce, dans toutes les zones.

Qui dit hiver, dit neige et on pense à « Pelletage et ouverture des cours ». Il est interdit de traverser le chemin pour mettre sa neige. C'est dangereux pour les utilisateurs de la route et également pour la charrue.

Voici des règlements qui ont été adoptés :

- Règlement 2016-04 concernant la cueillette des ordures ménagères (bac vert) et des matériaux récupérables (bac bleu).
- Règlement 2016-05 abrogeant le règlement 2016-01 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.
- Règlement 2016-06 modifiant le règlement 2014-02 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux d'Authier-Nord.
- Règlement 2016-07 modifiant le règlement 2012-03 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux d'Authier-Nord.

Merci de votre compréhension et votre bienveillance

Carolle Bédard

AVIS PUBLIC

PONT COUVERT

Veillez prendre note que le Pont couvert sera fermé pour une période d'un mois environ, du 12 septembre au 7 octobre 2016. Il sera repeinturé. Donc il vous faudra prendre le détour par le 8^e et 9^e rang ouest.

RÉAMÉNAGEMENT DU BUREAU

Dans la semaine du **4 au 11 novembre 2016**, le bureau sera **ouvert seulement dans l'avant-midi**, de 8h30 à 12h30. Ceci afin de permettre le réaménagement du bureau municipal dans l'ancien local de la caisse populaire. Plus d'informations sont à suivre dans le rapport du maire qui vous sera envoyé à la mi-novembre.

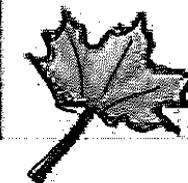
Merci de votre compréhension

RÉUNION MUNICIPALE

Veillez prendre note que la réunion du **mardi 4 octobre** est remise au **jeudi le 6 octobre** à 19h30.

Automne

E	O	R	I	G	N	A	L	S	J	U	P
O	P	C	V	E	R	T	I	N	A	M	A
I	M	O	N	O	E	A	N	E	U	T	I
S	A	U	U	R	M	A	T	E	N	T	L
E	R	L	R	V	E	N	F	W	E	O	L
A	C	E	B	R	A	C	P	O	M	M	E
U	H	U	B	M	G	N	O	L	R	B	N
S	E	R	O	U	G	E	T	L	U	E	E
I	A	E	S	S	A	H	C	A	T	I	T
A	E	L	L	I	U	E	F	H	I	E	E
R	I	C	I	T	R	O	U	I	L	L	E
F	S	R	L	I	U	E	R	V	E	H	C



Air	Épouvantail	Manteau	Pomme
Arbre	Feuille	Marche	Récolte
Brun	Forêt	Olseau	Rouge
Chasse	Frais	Orignal	Terre
Chevreuil	Halloween	Paille	Tombe
Citrouille	Jaune	Pluie	Vert
Couleur	Maïs		



C'est plaisant en automne de se promener

dans les _____ (9 lettres).

SUDOKU

id : #233247 difficulté : 1/5

	1	4						
	7			3	2		5	
		2	9		6			
		1		2				
		5	7		8	3		
				4		7		
			5		4	6		
	6		3	7			9	
						5	1	

id : #407384 difficulté : 1/5

5		1		6				
8	6				2			1
3		2	9					5
			1	9	5		7	
				4				
	9		2	7	6			
4					1	2		7
9			4				1	6
				2		5		8

id : #842971 difficulté : 3/5

	9			5	2			
1		4	2					
	3		6					7
		3		2		7	9	
		1				3		
2	8			3		4		
4				3		9		
				8	7		1	
		7	5				8	

id : #794682 difficulté : 3/5

							7	
			9	8		6		
	6	3		1				2
7	3				4	2		
8								4
		4	3				1	6
6				7		3	8	
		9		5	2			
	1							

Solution à la dernière page

ÇA S'PASSE CHEZ NOUS

HEURES DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 8h30 à 14h30

Ouvert le midi

Tél: 819-782-3914

Télé: 819-782-3916 pour envoi ou réception

Réunion du conseil, le premier mardi de chaque mois au sous-sol du bureau municipal.

VIE ACTIVE

Vie Active débutera le 27 septembre prochain. Exercices, café et jasette. Vous pouvez vous rendre directement à la salle municipale soit le mardi de 13h30 à 14h30. Pour une dizaine de cours. Et il serait important de participer jusqu'à la fin.

Pour information : Diane Rufiange
782-3141.

À TOUS LES CHASSEURS

Comme à toutes les années, on vous répète d'être prudents, de respecter le bien d'autrui et d'être vigilants, quand vous êtes dans le bois. Respectez l'environnement et gardez les lieux propres.



Bonne chasse et bonne chance !

ÇA S’PASSE CHEZ NOUS (SUITE)

Un prompt rétablissement à Mme Cécile Hélie, qui a eu dernièrement un petit accident. Prends soin de toi et repose-toi bien.

OBJETS SOUVENIRS

Nous avons encore au bureau municipal :

- Des livres du 75ième anniversaire d’Authier-Nord au prix de 20\$
- Des calendriers avec photos et annotations des personnes décédées jusqu’en 1997
- Des bucks à bière avec le logo du Pont Levasseur
- Des épinglettes avec le logo du Pont Levasseur

CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CVMR)

HORAIRE DES COLLECTES– CONGÉS FÉRIÉS

FERMETURE	OUVERTURE	CUEILLETTE REPORTÉE RÉGIE
Lundi 10 octobre 2016	Mardi 11 octobre 2016, 6h	Jeudi 13 octobre 2016
Lundi 26 décembre 2016	Mardi 27 décembre 2016, 6h Mercredi 28 décembre 2016, 6h Jeudi 29 décembre 2016, 6h	Jeudi 29 décembre 2016
Vendredi 30 décembre 2016	Lundi 2 janvier 2017, 8h	Jeudi 29 décembre 2016

AVIS PUBLIC

Concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil d’administration pour l’année 2016

Conformément aux dispositions de l’article 597 du Code municipal, avis est par les présentes donné que la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon a adoptée le 23 septembre 2015 le calendrier des séances du conseil d’administration pour l’année 2016, qui se tiendront les mercredis à l’hôtel de ville de Macamic au 70, rue principale et qui débiteront à **19 heures**, se lit comme suit :

- 21 septembre

- 23 novembre

Donné ce 18 novembre 2015



Joelle Rancourt

Secrétaire-trésorière



C.P. 546, La Sarre J9Z 3J3 Tél : 819.339.3356

courriel: info@cpsao.org

INVITATION À TOUTE LA POPULATION ABITIBI-OUEST

DU THÉÂTRE POUR PRENDRE CONSCIENCE!

«UN REGARD QUI DÉRANGE»

MARDI 4 OCTOBRE 2016 À 19H00 À LA SALLE DESJARDINS

Le théâtre Parminou, chef de file du théâtre d'intervention, a créé un spectacle théâtral interactif visant à faire prendre conscience que la stigmatisation et la discrimination peuvent entraîner de la détresse chez les gens qui les vivent et, ultimement, mener au suicide.

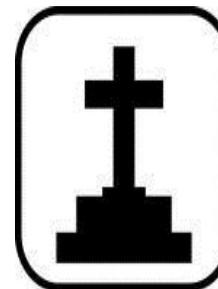
Cette pièce de théâtre présentée à la population d'Abitibi-Ouest est rendue possible **grâce à la collaboration financière de la Bouée d'Espoir et du Centre de prévention du suicide.**

Billets en vente (7\$) à la Bouée d'espoir au 819-339-1184

et au Centre de prévention du suicide au 819-339-3356.

BIENVENUE À TOUS ET À TOUTES!

AVIS DE DÉCÈS



Est décédée le 6 août dernier à l'âge de 88 ans, madame Cécile Lacroix, la mère de René Lacroix d'Authier-Nord. Également, le 6 août, est décédé, monsieur Raymond Gagnon, le père de Jean-Marc Gagnon, conjoint de Marise Neveu, d'Authier-Nord.

Est décédé le 3 septembre dernier, monsieur Maurice Lévesque, d'Authier-Nord (surnommé Criminel). Il était le frère de Marie-Paule Lévesque(feu Daniel Lefebvre) et l'oncle d' Alain et Michel Lefebvre d'Authier-Nord.

LA PORTE DE LA MISÉRICORDE

Le 13 novembre prochain, une célébration marquera la fermeture de la porte de la Miséricorde à la cathédrale d'Amos, à 15h00. Nous y sommes tous invités.

Pour clore l'année du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde, le dernier diocèse à fermer cette porte sera celui de Rome en date du 20 novembre, dimanche de la fête du Christ-Roi. C'est notre pape François que procédera à cette fermeture.

CHANGEMENT DE JOURNÉE

À partir du mois d'octobre jusqu'à décembre, les messes seront célébrées sur semaine, soit les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois à 19h00, au lieu des samedis. Nous espérons que cet accommodement facilitera une plus grande participation à ces rassemblements encore possibles dans notre paroisse. Quant à Authier, la messe de fin de semaine continuera d'avoir lieu les 1^{er} et 3^e samedis du mois.

VENTE DE GARAGE

Un grand merci à tous ceux qui ont encouragé la Fabrique lors de la vente de garage du 27 août. Bravo aux personnes qui ont participé à l'organisation de cette activité visant à défrayer le coût d'un nouveau lectionnaire pour l'église : le but fut atteint et largement dépassé. En effet, la vente a rapporté 629,10 \$ alors que le lectionnaire se détaille à environ 225 \$. Ce fut vraiment une activité où l'on a pu joindre l'utile à l'agréable.

LANCEMENT DE L'ANNÉE PASTORALE

Notre paroisse a été représentée au lancement de l'année pastorale 2016-2017 qui a eu lieu à Amos vendredi le 9 septembre. Dans sa lettre pastorale, Mgr Gilles Lemay nous invite à construire des communautés missionnaires. Comment ? Se rassembler, prier, servir, changer (sortir des sentiers battus), dépasser le statu quo ... faire au moins une activité nouvelle d'évangélisation, voilà quelques mots pouvant orienter notre agir paroissial. Pour ce faire, notre évêque nous invite à **unir nos forces et à prier**.

Dans la lettre , Mgr Lemay dit sa position « *je choisis de laisser continuer les plus petites paroisses malgré leur fragilité, dans l'espérance qu'elles contribuent à revitaliser l'Église* ». La balle est dans notre camp, le défi est important, mais on nous invite à avancer pas à pas. Et si un premier pas était de se demander **Q F J** (Que ferait Jésus ?) dans le quotidien de notre vécu.

PROCHAINE RÉUNION DU MacDix (les 10 paroisses du secteur de Macamic)

Jeudi le 3 novembre, à 19h00, à Poularies.

INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE

Une feuille sera envoyée à l'école pour les inscriptions des enfants de 2ième et de 3ième année qui voudront faire leurs sacrement Du Pardon et de l'Eucharistie (première communion). Vous pouvez aussi vous inscrire en contactant Carolle Bédard au 819-782-4737.

UNE PRÉPARATION AU SACREMENT DE CONFIRMATION EST POSSIBLE POUR LES ADULTES qui désireraient recevoir ce sacrement. Pour des informations à ce sujet, vous pouvez contacter l'abbé Denis Villeneuve au 819-782-4633.

LIGNE INFO-SOCIAL (SUITE)

Une alliance de

choix

Si le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue peut aujourd'hui offrir le service Info-Social à l'ensemble de sa population, c'est grâce à une entente de services avec la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, anciennement l'Agence et le CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska. « *Cette région dispose de l'infrastructure et des intervenants nécessaires pour assurer la réponse téléphonique à notre région selon les standards de qualité établis par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Nous pouvons nous compter chanceux d'avoir conclu cette alliance avec un partenaire possédant une expertise aussi solide* », conclut monsieur Boissonneault.

ANNIVERSAIRE

Sylvianne Neveu	21 septembre
Florence Wurtz	22 septembre
Yannick Lefebvre	29 septembre
David Thibault	7 octobre
Réal Auger	16 octobre
Jocelyne Plante	22 octobre
Lorrie Gagnon	25 octobre
Émilie Neveu	2 novembre
Jérémy Deslongchamps	6 novembre
Yves Auger	6 novembre
Marise Neveu	8 novembre
Patricia Wurtz	8 novembre
Lucas Auger	16 novembre
Joël Bruneau	17 novembre
Marie-Ève Larouche	23 novembre
Annie Bruneau	25 novembre
Jonathan Bruneau	25 novembre
Robert Collard	25 novembre
Huguette Néron	25 novembre
Cécile Hélie	26 novembre
Jean-Yves Julien	28 novembre
Nora Auger	8 décembre



jeu.123boutchou.com

LIGNE INFO-SOCIAL

Un accès téléphonique rapide à des services psychosociaux pour la population
**La ligne INFO-SOCIAL est maintenant accessible
 en Abitibi-Témiscamingue!**

Rouyn-Noranda, le 25 mai 2015 — Chaque année, des milliers de citoyens de la région font appel à Info-Santé pour des questions en lien avec la santé physique. Le Centre intégré de santé et service sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est fier d'annoncer aujourd'hui le déploiement d'un service complémentaire, cette fois pour des problématiques d'ordre psychosocial.

« Les citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue ont maintenant accès à la ligne Info-Social, à partir du numéro téléphonique 811. Il s'agit d'un grand accomplissement et du fruit de travaux d'envergure menés sans relâche au cours des deux dernières années », indique le président-directeur général du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, monsieur Jacques Boissonneault.

Lorsqu'une personne compose le numéro 811, une assistance téléphonique lui propose dorénavant deux choix : appuyer sur le 1 pour Info-Santé ou choisir le 2 pour obtenir le service Info-Social. « Ce nouveau service de consultation téléphonique est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, par des intervenants qualifiés. Les citoyens peuvent s'y référer pour toutes les problématiques de la sphère psychosociale : anxiété, deuil, dépendances, difficultés conjugales ou familiales, jeunes en difficulté, santé mentale, violence, etc. », explique la cadre supérieure responsable de la mise en place d'Info-Social au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, madame Sylvie Routhier.

L'expérience des régions qui ont déjà implanté ce service permet d'estimer le nombre possible d'appels à environ 8 000 par année dans la région. « Nous savons également que, dans 97 % des cas, les personnes ont obtenu une réponse à leurs besoins. Pour les 3 % qui restent, une intervention dans le milieu est organisée dans les meilleurs délais afin d'apporter le soutien nécessaire à la personne en situation d'urgence ou de crise », complète madame Routhier.

Comme pour Info-Santé, le service Info-Social est gratuit et les informations communiquées par l'appelant sont traitées de façon confidentielle. Une campagne d'affichage sera déployée à travers l'Abitibi-Témiscamingue pour faire connaître le nouveau service Info-Social et pour inciter les citoyens à appeler, soit pour eux-mêmes ou pour un proche.



Communauté chrétienne St-Mathias d'Authier-Nord

Bulletin paroissial de septembre à novembre 2016

Samedi le 24 septembre	16h00	Donald Champagne, collecte aux funérailles
Jeudi le 13 octobre	19h00	Robert Lessard, collecte aux funérailles
Jeudi le 27 octobre	19h00	Léopold Bergeron, Club de l'âge d'or d'Authier
Jeudi le 10 novembre	19h00	Bryan Bergeron-Harper, collecte aux funérailles
Jeudi le 24 novembre	19h00	Gédéon Rancourt, collecte aux funérailles

VOS OFFRANDES POUR L'ÉGLISE (du 14 mai au 27 août 2016)

- Quêtes : 267,50 \$ Prions : 32,65 \$ Lampions : 28,00
- Funérailles : 200,00 Vente de garage : 629,10 \$

LES INFORMATIONS ENTOURANT LA PÉRIODE DES FÊTES paraîtront dans un feuillet spécial en novembre. Merci de l'attention portée à la vie de notre paroisse !

Merci au Sacré-Coeur pour faveur obtenue . J.P.



<http://www.coloriages-enfants.com>

Recycler c'est bien... Bien le faire, c'est encore mieux!

TRI À LA SOURCE : MODE D'EMPLOI POUR ÊTRE UN EXPERT EN LA MATIÈRE

Règle #1

Est-ce que l'objet que je veux mettre dans mon bac de récupération est en papier, en carton, en plastique, en verre ou en métal?

Règle #2

Est-ce que l'objet en question est un contenant, un emballage ou un imprimé?

Si vous avez obtenu un « NON » à l'une ou l'autre de ces questions :

Malheureusement, l'objet pour lequel vous les avez posé ne doit pas aller dans le bac de récupération. Le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal sont les seules matières acceptées au centre de tri et elles doivent être sous la forme d'un contenant, d'un emballage ou

Si vous avez obtenu « OUI » à ces deux questions:

Tout porte à croire que votre objet est le bienvenu dans le bac de récupération. Cependant, tout n'est pas noir ou blanc. Pour en avoir le cœur net, nous vous proposons un rassemblement de trucs, de nuances, d'exceptions et de conseils à consulter :

Pour qu'un contenant en plastique puisse être déposé dans le bac de récupération, il doit être identifié du ruban de Möbius (triangle fléché) avec le chiffre 1, 2, 3, 4, 5 ou 7. Ces numéros indiquent de quel matériau est fait le contenant et nous permettent de le trier avec la bonne famille de plastique. Donc, si le contenant de plastique n'est pas identifié du ruban de Möbius ou qu'il porte le #6, il ne doit pas être mis dans le bac.

Tous les sacs et pellicules de plastique ne peuvent malheureusement être envoyés au recyclage. Le sacs/pellicule de plastiques qui peuvent être recyclés, et donc acheminés au centre de tri, s'étirent lorsque vous tentez de les déchirer. Les sacs d'épicerie, de pains tranchés ou encore qui recouvrent les vêtements à la sortie du nettoyeur en sont de bons exemples. Quand le sac est fait d'un plastique plus « raide » et ne s'étire pas, tels les sacs de légumes congelés, de riz, de céréales et autres sacs du genre, il ne faut pas les mettre dans le bac de récupération.

www.tricentris.com pour de plus amples informations (articles et vidéos). Allez voir!!!!

Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

CHANGEMENT D'HORAIRE DE COLLECTE POUR LE CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCES

Veillez prendre note qu'en raison du congé de l'Action de grâces, le Centre de valorisation des matières résiduelles d'Abitibi-Ouest sera fermé. Donc, l'horaire de la collecte des bacs sera changé comme suit :

La collecte du lundi 10 octobre 2016 est remise au jeudi 13 octobre 2016.

Nous vous demandons de mettre vos bacs au chemin la veille de la collecte.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Source : Joëlle Rancourt

PARTY D'HALLOWEEN

- ◆ Samedi le 29 octobre 2016, les enfants passeront de 18H00 à 20h00
- ◆ Ensuite soirée à la salle municipale
- ◆ Concours de costumes, enfants et adultes
- ◆ Soirée dansante avec Disco René Lahaie



Étudiants, professeurs, parents

Vous recherchez des articles pour meubler votre logement? meubles, vaisselle, décoration ...

Vous recherchez des articles utiles pour le camp ? meubles, vaisselle, chaudron, chauffe
rette, outils ...

Vous recherchez des jeux de sociétés, des casse-têtes, des livres ...

Vous recherchez des articles pour bébés? poussettes, baignoires, chaises, jouets pour enfants ...

Vous recherchez des décorations pour Noël ...

Vous recherchez des cadeaux, des articles «vintage»? ...

Pensez à la Ressourcerie « Le Filon vert », 129 3e avenue Est La Sarre

Tel: 819 333-4088

Courriel : info recyclonord@gmail.com

C'est économique, écologique et créateur d'emplois!



Règlement 2016-04 : Règlement concernant la cueillette des ordures ménagères (bac vert) et matériaux récupérables (bac bleu) (suite)

ARTICLE 6 BOÎTE À DÉCHETS

Personne ne peut installer une boîte à déchets dans l'emprise d'une rue, en avant de la façade de sa maison ou de son terrain, c'est-à-dire dans la marge de recul.

ARTICLE 7 PRÉPARATION DES DÉCHETS

Les cendres et mâchefers doivent, avant être déposés dans les bacs à ordures, être éteints, refroidis et secs, puis placés, dans tous les cas, dans des sacs en polythène.

ARTICLE 8 PRÉPARATION DES MATIÈRES RÉCUPÉRABLES

8.1 Tous récipients de verre, de plastique, de métal et/ou de carton doivent être vidés de leur contenu et nettoyés de façon à ce qu'il ne reste aucune matière quelconque. Les couvercles ou bouchons de ces mêmes récipients doivent être retirés avant d'être déposés dans les bacs à récupération ou dans le contenant de dépôt.

8.2 Le papier et le carton, tels que définis au présent règlement, doivent être propres et exempts de toute matière organique ou autre pour être déposés dans le bac à récupération ;

8.3 Dans les bacs à récupération, les matières recyclables sont déposées indistinctement.

ARTICLE 9 BRIS

Il est défendu à toute personne de briser, d'endommager et/ou de renverser un ou l'autre des bacs placés le long des rues pour les cueillettes.

ARTICLE 10 PÉRIODE D'ADAPTATION ET AMENDES

10.1 La Municipalité d'Authier-Nord donne à ses citoyens une période d'adaptation de 3 mois pour se conformer à ce règlement concernant la cueillette des ordures et des matériaux recyclables.

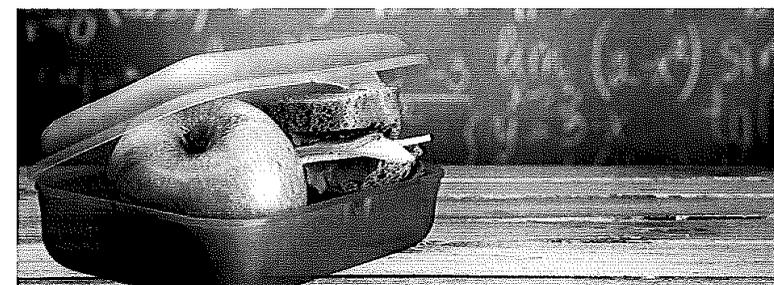
10.2 Toute contravention au présent règlement rend le délinquant passible d'une amende après deux (2) avertissements, ne dépassant pas cent dollars (100\$), sans préjudice des autres recours qui peuvent être exercés contre lui.

ARTICLE 11 PROCÉDURE DE RECouvreMENT

La procédure pour le recouvrement des amendes est celle prévue au code de procédure pénale (L.R.Q. chapitre C-25.1).

ARTICLE 5 CUEILLETTE PAR BACS

- 5.1 Les bacs à ordures ou matériaux récupérables destinés au service d'enlèvement doivent être déposés en bordure de la voie publique au plus tôt douze (12) heures avant le moment prévu pour l'enlèvement, sans toutefois nuire à la circulation et/ou à l'enlèvement de la neige. Les ordures ou matériaux doivent être entreposés à l'intérieur du bac autorisé à l'article 1.4 ;
- 5.2 Les bacs vides doivent être retirés au plus tard douze (12) heures après l'enlèvement des ordures et/ou des matériaux.
- 5.3 Durant la période hivernale, les bacs à ordures doivent être placés dans la rue ou en bordure de rue, de façon à ne pas constituer d'obstacles aux travaux de déneigement.
- 5.4 Les bacs autorisés ne seront pas manipulés par les éboueurs si l'accès est rendu difficile ou impossible, soit suite à une accumulation de neige ou que les passages pour se rendre au contenant sont obstrués par des objets quelconques, ou pour tout autre motif ;
- 5.5 Il est défendu à l'intérieur de la municipalité de placer des ordures dans les rues, passages piétonniers, places publiques et lots vacants, dans les conditions autres que celles prescrites par le présent règlement ;
- 5.6 Les bacs doivent être en bon état et ne présenter aucune saillie susceptible de blesser les vidangeurs ou de déchirer leurs vêtements. Ils doivent être maintenus propres de façon à ce qu'aucun matériel n'adhère aux parois du contenant et le couvercle doit toujours être rabattu ;
- 5.7 Que les éboueurs s'engagent à remettre les bacs à ordures dans les cours et non dans les rues pour ne pas constituer d'obstacles à la circulation des véhicules ou des piétons ;
- 5.8 Les boîtes vides doivent être écrasées et les cartons doivent être pliés ou coupés avant d'être déposés dans les contenants autorisés ;
- 5.9 Il est interdit de déposer dans les bacs à récupération tout objet ou substance susceptible de causer des dommages, notamment par corrosion, toute matière explosive ou inflammable, déchet toxique, produit pétrolier ou substitut de produit pétrolier et tout autre produit similaire ;
- 6.0 Il est interdit de déposer de la peinture, de la teinture, de l'huile, de la graisse ou autres matières semblables, ainsi que des récipients contenant ces matières dans les contenants à récupération.



LE RETOUR DE LA BOÎTE À LUNCH

C'est déjà la rentrée et, avec elle, le retour de la boîte à lunch. Que ce soit pour l'école ou le travail, la boîte à lunch écologique est un must ! Voici quelques trucs simples à mettre en application :

- Truc # 1** Utilisez une boîte à lunch réutilisable. Évitez les sacs à lunch en papier ou en plastique que vous n'utiliserez qu'une seule fois.
- Truc # 2** Évaluez bien vos besoins en nourriture pour ne pas gaspiller et « nourrir la poubelle ».
- Truc # 3** Évitez les aliments présentés en portions individuelles (fromages, boîtes à boire, yogourt, biscuits, etc.) qui produisent plus de déchets... et coûtent souvent plus cher.
- Truc # 4** Optez pour des contenants réutilisables pour vos sandwichs, fruits, légumes et breuvages.
- Truc # 5** Utilisez des serviettes en tissu ainsi que de la vaisselle réutilisable. Par exemple, apportez votre tasse au bureau ou utilisez des assiettes et des ustensiles durables à la cafétéria.
- Truc # 6** Cuisinez vos desserts. Vous pourrez les servir sans emballage superflu !

Ces petits gestes au quotidien permettent de réduire la quantité de déchets acheminés à l'enfouissement.

ACHETEZ LOCALEMENT

Nos aliments parcourent en moyenne 2 500 km du champ à l'assiette.

Les aliments produits localement sont généralement plus frais et nécessitent moins d'agents de conservation et d'emballage que les aliments qui nous parviennent de l'autre bout de la planète.

LES EMBALLAGES

Nous fabriquons aujourd'hui 80 % plus d'emballages qu'en 1960, soit environ 200 kg par personne par année.

En choisissant des aliments sans emballage (ou ayant le moins d'emballage possible), vous contribuez à...

- Mettre les lieux d'enfouissement au régime;
- Épargner des ressources (arbres, pétrole, minerais, eau...);
- Réduire votre consommation énergétique;
- Éviter la contamination du sol, de l'eau et de l'air.

Sources : RECYC-QUÉBEC
Laure Waridel, L'envers de l'assiette

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8^e avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

☎ 819-339-5671
☎ 819 339-5400
✉ mrcao@mrcao.qc.ca

MUFFIN D'AUTOMNE

Ingrédients

3/4 tasse de cassonade	1 c. à thé de gingembre moulu
3/4 tasse de sucre	1 tasse de beurre, fondu
3 tasses de farine tout usage	2 oeufs battus
1/2 c. à thé de bicarbonate de soude	1 1/4 tasses de lait
1 c. à soupe de poudre à pâte	1 tasse de canneberges hachées
1/2 c. à thé de sel	1 tasse de pommes pelées et hachées
2 c. à thé de cannelle moulue	1/2 tasse de figes séchées, hachées
1/2 c. à thé muscade moulue	3/4 tasse de noisettes grillées, hachées

Méthode de préparation

Préparation : 45 minutes / Cuisson : 20 minutes

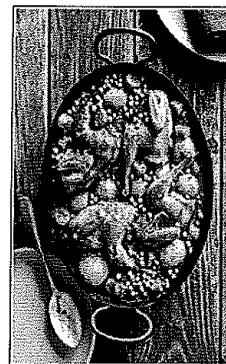


1. Préchauffer le four à 375°F (190°C). Graisser les moules à muffins ou déposer des moules en papier pour muffins.

2. Dans un grand bol, mélanger la cassonade, le sucre, la farine, la poudre à pâte, le bicarbonate de soude, le sel, la cannelle, la muscade et le gingembre. Faire un puits au centre et ajouter le beurre fondu, le lait et les oeufs, mélanger jusqu'à consistance lisse.

Incorporer les canneberges, les pommes, les figes et les noisettes. Verser le mélange dans les moules à muffins préparés. Ils doivent être pleins au 3/4.

3. Cuire au four pendant 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré dans un muffin en ressorte propre.



Perdrix au vin rouge

Préparation 20 MIN
Cuisson 2 H 15 MIN
Portions 4

Ingrédients

- 2 perdrix d'environ 375 g (3/4 lb) chacune, coupées en deux
- 45 ml (3 c. à soupe) de beurre
- 1 oignon, émincé
- 250 ml (1 tasse) de vin rouge (voir note)
- 250 ml (1 tasse) de bouillon de poulet
- 30 ml (2 c. à soupe) de farine grillée
- 3 carottes, pelées et coupées en rondelles
- 12 pommes de terre grelots
- 250 ml (1 tasse) de petits pois surgelés, décongelés
- Sel et poivre

Préparation

1. Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180°C (350°F).
2. Dans une grande poêle allant au four, dorer les perdrix dans le beurre des deux côtés. Réserver sur une assiette. Ajouter l'oignon et poursuivre la cuisson environ 2 minutes. Déglacer la poêle avec le vin. Laisser mijoter 5 minutes.
3. Dans un bol, mélanger le bouillon et la farine. Ajouter le mélange de bouillon aux oignons et bien mélanger. Remettre les perdrix dans la poêle. Porter à ébullition. Saler et poivrer.
4. Ajouter les carottes et les pommes de terre. Couvrir et cuire au four 2 heures. Remuer à quelques reprises pendant la cuisson.
5. À la sortie du four, ajouter les petits pois et les réchauffer. Rectifier l'assaisonnement.

Note

Selon le type de vin rouge, la viande prendra une couleur plus ou moins violacée. Pour cette recette, choisissez-en un qui ne soit pas trop tannique, un côtes-du-rhône, par exemple.